



# APIEME inf'Eaux Ensemble, préservons notre territoire

#25 - MAI 2024

## NOS COMMUNES « ZERO PESTICIDE »

Les villages représentent 10% du territoire de l'impluvium de l'eau minérale naturelle evian. Depuis de nombreuses années, les communes du territoire de l'APIEME s'engagent pour concilier le développement raisonné des villages et la protection de l'environnement.

A travers cette édition, nous souhaitons revenir sur les actions menées en partenariat avec France Nature Environnement Haute-Savoie.



## 100% DES COMMUNES CERTIFIÉES



Depuis 2022, les 13 communes de l'APIEME sont certifiées « Commune sans pesticide » !

Fortes de cette dynamique engagée avec FNE Haute-Savoie, les communes poursuivent leurs efforts en faveur d'un espace public plus accueillant pour la biodiversité, tout en améliorant le cadre de vie des habitants.



### DES CIMETIERES VEGETALISES POUR UN CADRE PLUS APAISE



Semis des espaces en graviers, pour des cimetières plus agréables, facilitant le travail des agents techniques (10 communes impliquées)  
Photographie : Commune de Champanges)



Appui aux communes pour le désherbage mécanique des cimetières par Chablais Insertion (8 communes impliquées)  
Photographie : Commune de Larringes)

### DES FLEURS SAUVAGES SUR LES ESPACES PUBLICS



Semis de fleurs sauvages sur les espaces publics. Le suivi botanique est assuré par FNE - Haute-Savoie (7 communes impliquées)  
Photographie : Commune de Vinzier)



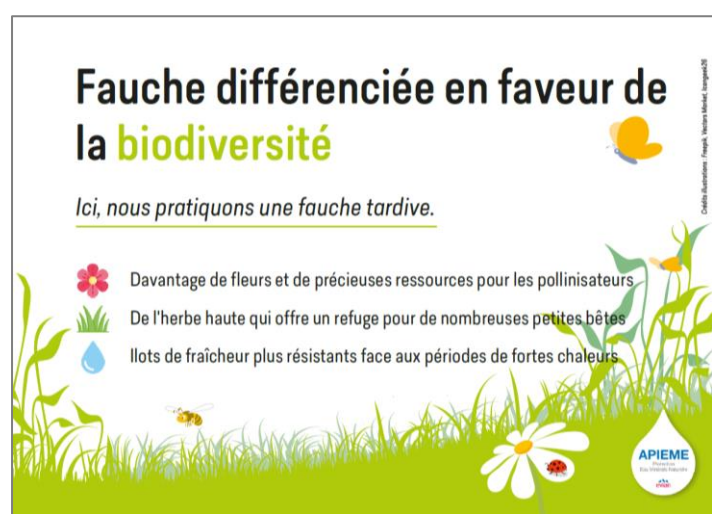
# DES ESPACES VERTS QUI REDONNENT UNE PLACE A LA BIODIVERSITE

Des pratiques d'entretien différenciées sont désormais mises en place sur la plupart des communes de l'APIEME. Au lieu de tondre systématiquement, certains **espaces sont fauchés 2 fois par an, permettant à la végétation d'avoir le temps de fleurir, monter en graines et se re-semer...** Une véritable aubaine pour les pollinisateurs !

Les suivis réalisés ce printemps ont pointé l'intérêt de ces démarches avec l'observation de plusieurs orchidées sauvages sur les espaces verts de nos communes !



🔥 **Orchis pyramidale (1) et Ophrys bourdon (3) sur la commune de Publier**  
🔥 **Ophrys abeille (2) sur la commune de Marin**



## ZOOM SUR LES ORCHIDEES :



Les orchidées sont de très bons indicateurs de la qualité écologique des milieux. Elles sont notamment sensibles à l'intensification des pratiques ou au contraire à la fermeture des milieux. En 2012, des inventaires ont pointé la présence de **53 espèces d'orchidées**, liées à différents types de milieux : zones humides, prairies de montagne, boisements clairs, prairies sèches... Sous réserve de pratiques de gestion adaptées, certains de nos espaces verts ou jardins peuvent ainsi nous réserver de belles surprises !

La **Fédération France Orchidées** a mis en place un outil participatif permettant de cartographier les orchidées sauvages en France et par commune : **Orchisauvage**

Une quinzaine **de panneaux de sensibilisation** ont été implantés dans les espaces publics concernés, afin de rappeler à la population locale les **intérêts de ces îlots de biodiversité et de fraîcheur**.

## PARTICIPEZ VOUS-AUSSI !

Ces programmes s'inscrivent pleinement dans l'objectif d'amélioration de la biodiversité sur le territoire de l'APIEME et contribue à l'**amélioration du BeeOlabel**, label développé par nos partenaires de BeeOdiversity.

Des sachets de graines sont distribués dans les **grainothèques des communes de l'APIEME** sur les communes d'Evian, Marin, Champanges et Saint-Paul-en-Chablais !



**PARTICIPEZ AU SUIVI DE L'IMPACT DES PLANTATIONS DE GRAINES SUR LE TERRITOIRE DE L'APIEME**

**LAISSEZ ENTRER LA BIODIVERSITE DANS VOS COMMUNES AVEC L'APIEME ET FNE HAUTE-SAVOIE!**

